

Vous parlez le français?



Voici ce qu'il faut savoir sur le recensement et la francophonie.

Le 12 mai c'est le temps de répondre au questionnaire du recensement! Ce questionnaire, envoyé à toutes les résidences au pays, a pour objectif de faire le portrait de la population canadienne sous toutes ses coutures. Vos réponses permettent de savoir, par exemple, quel est l'âge moyen de la population canadienne, combien de personnes ont un diplôme

universitaire, ou encore quelle proportion de la population provient de l'immigration.

**Vous parlez français?
Vos réponses comptent!
Voici les questions qu'on vous posera sur les langues que vous utilisez à la maison.**



LANGUE MATERNELLE

Pour chaque personne habitant dans votre foyer, on vous demandera quelle est la première langue qu'elle a apprise dans son enfance et qu'elle comprend encore.



LANGUES PARLÉES À LA MAISON

Pour chaque personne habitant dans votre foyer, on vous demandera quelle(s) langue(s) elle parle régulièrement à la maison. L'une de ces langues est-elle parlée plus souvent que l'autre?



CONNAISSANCE DES LANGUES

Pour chaque personne habitant dans votre foyer, on vous demandera quelles langues officielles (français et anglais) elle peut comprendre suffisamment pour soutenir une conversation.



ÉDUCATION

Le recensement vous demandera dans quelle langue vous avez fait votre scolarité. Vos réponses permettent d'établir combien de personnes ont droit à l'éducation en français en milieu minoritaire (ailleurs qu'au Québec). Si vous avez reçu votre éducation en français au Canada, vos enfants ont droit à l'éducation en français.

De façon générale, vos réponses aux questions sur les langues que vous connaissez et utilisez ont un impact sur les services et activités en français dans votre communauté.

Les gouvernements, les municipalités et les organismes communautaires se servent des données sur les langues recueillies grâce au recensement pour planifier où et comment offrir des services en français. Camps de jour, programmes de loisirs, écoles, services communautaires près de vous : tout cela vient des données du recensement !

Prenez de temps de bien lire les questions sur les langues. Rappelez-vous que vous remplissez le questionnaire pour chaque personne qui vit chez vous.

Gardez à l'esprit que les réponses aux questions sur les langues peuvent être différentes pour chaque individu dans votre foyer. Votre fille parle plus souvent le français que l'anglais ? Pour votre fils, c'est le contraire ? Votre conjoint a appris le français en immersion et le comprend encore ? Ces informations sont importantes et nous permettent d'avoir un portrait juste de la francophonie !



Déclarer que vous êtes bilingue ne fera pas de vous un demi-francophone aux yeux de Statistique Canada.

Vous parlez le français et l'anglais ? Soyez sans crainte. Le simple fait de déclarer que vous connaissez les deux langues officielles n'incitera pas Statistique Canada à vous classer comme seulement à demi-francophone.

Pour calculer quelle est votre langue principale dans la vie quotidienne, Statistique Canada ne regarde pas uniquement les langues que vous parlez. Votre langue maternelle, ainsi que la langue que vous parlez à la maison, entrent également dans l'équation.

Vous parlez le français et l'anglais et votre langue maternelle est l'arabe ou le créole, mais vous parlez français à la maison ?

Vous comptez à 100% comme francophone.

Le 12 mai, assurez-vous de faire partie du nombre. Parce que vous comptez.

Scannez le code QR ou visitez-nous en ligne.



fcfa.ca/recensement2026